



COMITE D'ETABLISSEMENT L'INFORMATION DE VOS ELUS



BNP PARIBAS

Pôles et Fonctions

LA FORMATION : UN DROIT OU UN PRIVILEGE ?

La commission Formation du CEPF a pour vocation de recueillir les statistiques sur l'année écoulée.

A droite : **Les rubriques de formations au sein de BNP Paribas**

Matière niveau 1 : Famille d'items de matière niveau 2.

Programme de formation par métiers: Réalizations 2014 / Ecart d'heures 2013/2014

Métier	2014		Ecart heures 2013/2014
	Bénéficiaires	Heures	
BDDF	3 383	99 980	-9 827
CIB	2 869	35 555	-4 202
Fonctions	2 698	81 907	-4 282
ITP	1 820	52 657	-1 060
IS	648	15 436	542
Total	11 418	285 535	-18 829

77.7 % des salariés du CEPF ont bénéficié d'une formation en 2014.

La CFDT regrette qu'au sein du CEPF de BNP Paribas en 2014, le nombre d'heures de formation diminue.

Cette diminution s'accompagne d'une hausse du nombre de personnes formées due essentiellement au e-learning et au blending learning (mixte entre la formation présentielle et l'e-learning)...

Tous les pôles ont connu des baisses significatives d'heures de formation excepté le secteur de la conformité.

Matière Niveau 1	Matière Niveau 2
Formations techniques métiers	Assurance
	Banque de financement
	Conseil en gestion patrimoniale
	Crédit et financements
	Gestion d'actifs
	Immobilier
	Marchés de capitaux
	Marketing et techniques de vente
	Parcours diplômants
	Produits et services financiers et bancaires
	Titres
Management	Leadership
	Management de la performance
	Management d'équipe
	Valeurs et principes managériaux
Risques	Fondamentaux des risques
	Risque d'assurance
	Risque de crédit et risque de contrepartie
	Risque de marché et risque de liquidité
	Risque de non conformité / Risque de réputation
Compétences individuelles	Risque opérationnel
	Accompagnement de carrière
	Bureautique et NTIC
	Développement personnel
	Gestion de projet et organisation
	Langues
Culture et connaissance du groupe et de ses entités	Secourisme
	Connaissance du groupe et intégration
	Orientations générales stratégie et éthique
	Qualité
Formations techniques fonctions support	Sécurité
	Achats et logistique
	Audit et contrôle interne
	Communication et publicité
	Contrôle de gestion, finance et comptabilité
	Juridique et fiscal
	Ressources humaines
	Systèmes d'information et informatique
	Traitement des opérations

Les compétences individuelles représentent 36 % du total des réalisations,

Les formations techniques fonctions supports : 19 % des heures réalisés.

Les formations techniques métiers représentent 17 % du total des heures réalisées.

Les formations aux langues constituent 14 % du total des heures réalisées.

Le management continue de progresser (+ 5 %).

DON DE JOURS DE REPOS A UN SALARIE PARENT D'UN ENFANT GRAVEMENT MALADE.



Le 2 avril dernier, la CFDT a signé l'accord de BNP Paribas SA encadrant le don de jours de repos à un salarié parent d'un enfant gravement malade.

Cet accord permet le don anonyme de congés à un salarié BNP Paribas en CDI ou CDD, sans condition d'ancienneté, ayant un enfant gravement malade (jusqu'à 25 ans et sans condition d'âge pour un enfant ayant un handicap).

En voici les modalités :



1 période de 4 semaines de
Recueil de dons renouvelable 1 fois



Don anonyme :
2 jours de repos + 5 jours de CET
= 7 jours au maximum par salarié



BNP PARIBAS

Participation de BNP Paribas à hauteur de :
3 jours d'absences supplémentaires + les droits à congés payés et RTT pendant l'absence.



Le salarié bénéficiaire prend ses jours par journée entière avec souplesse.

Les jours non utilisés sont valorisés par BNP Paribas sur la base du salaire moyen mensuel brut et la somme correspondante est versée par l'entreprise à une association loi 1901 choisie par le salarié bénéficiaire et en lien avec la pathologie ou le handicap dont souffre l'enfant.

Vous n'êtes pas encore inscrit à nos communications via la page Echonet ?

Rejoignez vos 13 000 collègues qui se sont abonnés et gagnez un guide **CFDT** « Droits des salariés du privé »

1/ Accueil > Mon espace RH > Communication syndicale > **CFDT**,
2/ Mettez votre identifiant dans « Inscrivez-vous à nos newsletters » et validez,
3/ Vous recevrez un mail de confirmation,
4/ Renvoyez ce mail à

PARIS.IRP.CFDT.CEPF

500 guides « Droits des salariés » sont à gagner !



Adresse mail : PARIS IRP CFDT CEPF



Linda DELIBA
DSI BDDF
Elue DP



Mouhime ELAMRATI
Finance Groupe
Elu DP



Farid GUETTARI
DSI BDDF
Elu DP



Pascal AUBERT
CIB
RS CEPF
Elu DP



MC GERFAUD
CEPF
Elue CE / CCE



Boutaina BENLAKHAL
SAE
Elue DP



Alain LEGOEUIL
MOA BDDF
Elu CE



Gilles GAUTHIER
BDDF Direction
Elu CE / CCE



Cyrille LAURENT
Finance Groupe
Elu DP / CHSCT



Elisabeth ASSOGBA
AJG
Elue DP



Renaud HARDY
Net Epargne
Elu CE / DP



Céline PECOUYOUL
CRC
Elue DP / CCE



Eddie COTAYA
RBIS
Elu CE / DP



Fabrice HALLAIS
ITP - Elu CE / DP



Muriel JAVERZAC
CEPF - Elue DP



Isabelle SCARANGELLA
AJG
Elue DP